

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

Bruxellois d'origine extra-européenne

Wynants, Paul

Published in:

Les analyses du CRISP en ligne

Publication date:

2013

[Link to publication](#)

Citation for pulished version (HARVARD):

Wynants, P 2013, 'Bruxellois d'origine extra-européenne: Représentation politique au FDF (1964-2014)', *Les analyses du CRISP en ligne*, vol. 68, numéro 11, pp. 69-75.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

Bruxellois d'origine extra-européenne. Représentation politique au FDF (1964-2014)

Paul Wynants

Fondé il y a près d'un demi-siècle, le FDF est représenté, comme tel, dans les conseils communaux de l'agglomération bruxelloise depuis 1970. Dès 1982, il est le premier parti à y faire siéger un élu d'origine extra-européenne. A-t-il persévéré dans cette attitude d'ouverture par la suite ? Et peut-on affirmer pour autant que ses mandataires ont été, constamment et unanimement, des promoteurs des droits politiques des populations plus ou moins récemment implantées dans le Vieux Continent ?

Un parti pluriel et précurseur...

Le FDF est né le 16 mai 1964 en réaction aux lois linguistiques de 1962-1963, qui limitent l'agglomération bruxelloise à dix-neuf communes. Le sigle du parti désigne, successivement, le Front démocratique des Bruxellois de langue française, le Front démocratique des francophones (à partir de mars 1965), puis les Fédéralistes démocrates francophones (depuis le 24 janvier 2010). La formation amarante – telle est la couleur de ses étendards et de ses affiches – concentre longtemps l'essentiel de son action dans la capitale et dans la périphérie bruxelloise, avant de tenter récemment de s'implanter aussi en Wallonie. Elle se veut pluraliste au plan philosophique et plutôt centriste en matière socio-économique. La défense des droits des francophones est son principal cheval de bataille. À partir de 1971, le FDF opte pour le fédéralisme : il se prononce en faveur de la création d'une Région de Bruxelles-Capitale, égale en droits aux deux autres régions, et combat le nationalisme flamand. Représenté au Parlement dès 1965, il ne dépose pas de listes propres aux élections communales durant les cinq premières années de son existence.

Le FDF entre dans 6 des 19 majorités bruxelloises à l'issue des scrutins locaux du 11 octobre 1970. Dans les communes où il est l'acteur politique de référence, il tente de faire appliquer le programme qui le caractérise : celui d'un parti urbain, favorable à une démocratie plus participative, enclin à une gestion pragmatique des dossiers locaux. Aussi le nouveau venu promeut-il d'emblée la création de conseils communaux consultatifs des immigrés (CCCI), ce qui témoigne, à l'époque, d'un certain progressisme. Bien plus, le FDF est le tout premier parti à faire siéger, brièvement certes, un ressortissant d'origine extra-européenne dans un conseil communal de l'agglomération, à Bruxelles-ville : Abdelrahmane el-Attar, dit Abed Attar. Bardé de diplômes délivrés par des universités belges et féru de culture française, il est d'origine syro-libanaise

et journaliste au quotidien *Le Soir*. Sixième suppléant, il doit à une série de défections le droit de siéger à l'hôtel de ville de Bruxelles durant les mois qui suivent sa prestation de serment du 2 juillet 1982. Rétrospectivement, le FDF considérera ce court mandat comme emblématique. Après le décès d'A. Attar, en 1985, le conseiller communal Jacques Oberwoits déclarera ainsi : « En mettant sur ses listes M. Attar, le FDF marquait déjà sa volonté d'ouvrir la porte aux gens d'une autre culture. »¹

... mais divisé sur la question de l'immigration

À vrai dire, tel n'est pas, dans les années 1980, l'état d'esprit de tous les mandataires du FDF, ni celui de tous les élus des principaux partis de la capitale. À l'époque, en effet, une vague de xénophobie déferle sur le pays, en particulier à Bruxelles. Les succès remportés par les partis d'extrême droite en témoignent. On en trouve d'autres traces : ainsi, la conférence des bourgmestres bruxellois adopte, le 4 novembre 1981, une résolution exigeant un « arrêt des flux migratoires injustifiés » ; certaines communes de l'agglomération, fussent-elles à dominante socialiste, développent également des pratiques discriminatoires.

La question de l'immigration divise alors profondément le FDF. C'est pourquoi la presse signale le départ d'un certain nombre d'élus locaux, en désaccord avec la ligne, jugée « trop laxiste », adoptée en matière d'accueil de personnes d'origine étrangère par la direction du parti amarante. Deux personnalités du FDF se distinguent par leur radicalisme dans ce domaine : Roger Nols, député-bourgmestre de Schaerbeek, et Henri Lismonde, premier échevin de Forest. Roger Nols adopte des positions et des attitudes de plus en plus racistes, au grand dam des Jeunes FDF et de l'aile gauche de cette même formation, incarnée notamment par Serge Moureaux et par François Martou, vice-président national du Mouvement ouvrier chrétien (MOC). En dépit d'outrances répétées, R. Nols n'est jamais exclu du FDF, sans doute en raison de son poids électoral. C'est lui qui, le 13 avril 1983, tranchera le nœud gordien en provoquant une dissidence, préparée par le dépôt d'une liste éponyme (NOLS : Nouvelles orientations des libertés schaerbeekaises), avant de rejoindre l'extrême droite.

De son côté, H. Lismonde diffuse un tract intitulé *Lettre ouverte à la canaille*, dans lequel il s'en prend aux « malfaisants venus d'ailleurs ». Par ailleurs, le 20 avril 1983, il sera le tout premier condamné en vertu de la loi du 30 juillet 1981 tendant à réprimer certains actes inspirés par le racisme ou la xénophobie, en l'occurrence pour propos antisémites. Les discours et les actes de quelques mandataires, mais aussi l'absence de réaction prompte et ferme dans le chef des dirigeants du parti, font perdre des plumes au FDF. Il faudra des années d'efforts pour qu'une nouvelle génération, incarnée notamment par Didier Gosuin et par Bernard Clerfayt, parvienne à effacer l'image d'une formation tolérante dans ses rangs des personnalités opposées à la diversité ethnique.

¹ « Abed Attar nous a quittés », www.ulb.ac.be/intralettre/docs/2005.

L'électorat se diversifie

L'adoption du Code de la nationalité, en 1984, puis son assouplissement, en 2000, incitent de nombreux citoyens d'origine étrangère à devenir belges. Ainsi se forme un nouvel électorat potentiel, concentré surtout dans les communes populaires proches du cœur de l'agglomération comme Anderlecht, Bruxelles-ville, Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Gilles, Saint-Josse-ten-Noode et Schaerbeek. Au début des années 1990, les partis commencent à s'y intéresser de plus près.

Après avoir tourné la page du « nolsisme », et alors qu'il participe à l'exécutif régional bruxellois dès la création de ce dernier en 1989, le FDF se montre vigilant pour éviter tout dérapage raciste. Il en est ainsi lorsqu'en avril 1991, le président de sa section forestoise annonce la diffusion d'un tract au « ton très agressif sur le plan francophone et sur l'immigration ». Aussitôt, le bureau permanent du parti charge le président, Georges Clerfayt, de relire et, le cas échéant, d'amender ce document, dont l'auteur se fait rappeler à l'ordre par Didier Gosuin : il n'est pas question de « confondre fermeté et intolérance ».

En juin 1992, la formation amarante organise une réunion avec des citoyens issus de l'immigration installés dans les communes bruxelloises. Elle envisage d'intégrer certains d'entre eux à ses sections locales, sans que ces dernières se voient imposer d'en haut quelque mesure que ce soit : « Il n'est pas question d'imposer », précise G. Clerfayt, mais de faire en sorte que des Belges de souche et d'origine immigrée « apprennent à se connaître et à travailler ensemble »².

Le 14 septembre 1993, sous la houlette de son ancienne présidente Antoinette Spaak, le FDF annonce sa participation à une Fédération avec les libéraux du PRL, ultérieurement étendue au Mouvement des citoyens pour le changement (MCC). Au plan local, il conserve, cependant, sa pleine autonomie. La Fédération se muera en Mouvement réformateur, le 24 mars 2002.

Une ouverture marquante, mais limitée

Dans les quartiers à forte concentration d'habitants d'origine extra-européenne, les partis lancent des campagnes visant spécifiquement cette population, en vue du scrutin communal du 9 octobre 1994. Le FDF n'est pas en reste. Dans les 19 communes, il présente 10 candidats d'ascendance extra-européenne, contre 28 pour Écolo, 14 pour le PS, 13 pour le PSC et aucun pour le PRL. Tous partis confondus, de tels candidats sont élus au nombre de 14, dont 6 pour Écolo et 6 pour le PS. Deux conseillers communaux d'origine marocaine portent les couleurs de la formation amarante : Abdellatif Mghari à Koekelberg, que son chef de groupe présente comme un « antidote au Front national », et Khalil Zeguendi, transfuge du PS, à Schaerbeek. Cette double élection est jugée « plus surprenante » que celle de tels candidats sur des listes écologistes ou socialistes par Marco Martiniello, spécialiste des questions migratoires de l'Université de Liège. Ce dernier s'en explique en ces termes : « En effet, le FDF, principalement axé sur la défense des droits des francophones à Bruxelles et en périphérie, a une assise sociologique relativement bourgeoise. Au cours de

² Archives du FDF, procès-verbaux du bureau exécutif, 29 juin 1992.

son histoire, ce parti a le plus souvent opté pour des positions relativement strictes en matière d'intégration et d'immigration. Statistiquement, il est clair que le FDF a, comme les autres partis, intérêt à tenter de capter le nouvel électorat d'origine étrangère. »³ Précisons que K. Zeguendi sera exclu du parti en septembre 1997 pour « déloyauté », après avoir tenté de passer secrètement au PRL, pourtant allié au FDF.

La Fédération PRL-FDF ne fait élire aucun député d'origine extra-européenne lors du scrutin pour le Conseil régional bruxellois du 21 mai 1995. Elle en obtient deux, dont une représentante du FDF, à la suite des élections du 13 juin 1999 : d'origine marocaine, diplômée du Conservatoire royal de Bruxelles et comptable de formation, Amina Derbaki Sbaï siège, en effet, au Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale et au Parlement de la Communauté française. Elle s'investit dans Francophones sans frontières, l'association de citoyens d'origine étrangère désireux de partager l'engagement politique du FDF. En cours de mandat, elle devient vice-présidente du Réseau des femmes de l'Assemblée parlementaire de la francophonie (2001) et sénatrice de communauté (12 mars 2003). En vue des élections régionales du 13 juin 2004, elle est classée en 68^e position sur la liste du MR, alors qu'une autre candidate d'origine maghrébine figure au 8^e rang. Insatisfaite, elle passe au Parti socialiste en novembre 2003.

Des élus d'origine extra-européenne plus nombreux et plus importants

Les élections communales du 8 octobre 2000 sont marquées par l'entrée en nombre, dans les assemblées locales, de candidats issus de l'immigration extra-européenne : tous partis confondus, on en compte 92 sur les 653 conseillers de l'agglomération. Avec 13 élus de ce type, la Fédération PRL-FDF-MCC fait assez pâle figure face au PS (39 mandataires locaux d'ascendance non européenne) et à Écolo (33). Encore faut-il préciser que 7 de ces 13 conseillers sont affiliés au FDF, alors que le parti amarante fournirait, selon certaines estimations, environ un tiers de ses électeurs à la Fédération. Quatre d'entre eux sont d'origine marocaine : outre Amina Derbaki Sbaï (Bruxelles), il s'agit de M'hammed Bouhmedi (Anderlecht), attaché culturel et responsable de l'antenne locale d'Infor-Jeunes, de Youssef El Aboutti (Anderlecht), éducateur de rue et arbitre de football, ainsi que de Saïd Benallel (Schaerbeek), éducateur de rue et vice-président de la section locale du FDF. Le parti amarante compte aussi deux élus d'origine turque : Saït Köse (Schaerbeek), commerçant et administrateur de sociétés, qui deviendra échevin des Sports, de la Jeunesse et des Finances, et Halis Kökten (Saint-Josse-ten-Noode), professeur de religion islamique, membre de l'assemblée générale des Musulmans de Belgique et président de l'asbl Petite Anatolie. Quant à Gisèle Mandaila Malamba, d'origine congolaise, elle accède au conseil communal d'Etterbeek alors qu'elle est toujours étudiante. Elle est engagée dans les associations culturelles et sociales de sa communauté, notamment dans le soutien aux handicapés. Ajoutons qu'à Koekelberg, Abdellatif Mghari, informaticien et *change manager* à la Banque de la Poste, 3^e candidat effectif et 1^{er} suppléant, est également amené à devenir conseiller communal, deux autres élus de sa liste étant mari et femme et ne pouvant, de ce fait, siéger en même temps. *In fine*, les mandataires locaux du FDF d'origine extra-européenne sont donc au nombre de 8.

³ M. MARTINIELLO, « Les élus d'origine étrangère à Bruxelles : une nouvelle étape de la participation politique des populations d'origine immigrée », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 14, 1998, p. 138.

Lors des élections régionales bruxelloises du 13 juin 2004, une candidate FDF d'origine maroco-algérienne, Souad Razzouk, est élue sur la liste du MR. Assistante sociale de formation, l'intéressée est attachée au cabinet du secrétaire d'État régional Didier Gosuin. En cours de mandat, elle passe dans les rangs du Parti socialiste en février 2007, avant de rejoindre le CDH, trois ans plus tard. Éluée députée régionale sous les couleurs du PS, Amina Derbaki Sbaï annonce sa réintégration au FDF en avril 2008.

Le gouvernement Verhofstadt II est remanié à la suite de ce scrutin régional, qui voit le MR, et donc le FDF, exclus du gouvernement régional bruxellois, après quinze ans de présence ininterrompue du parti amarante à ce niveau de pouvoir. Du 20 juillet 2004 au 21 décembre 2007, Gisèle Mandaila Malamba est secrétaire d'État aux Familles et aux Personnes handicapées, adjointe au ministre des Affaires sociales et de la Santé publique (portefeuille détenu successivement par Rudy Demotte, puis par Didier Donfut, tous deux PS). Diplômée en marketing, licenciée en sciences du travail et conseillère communale à Etterbeek, elle est aussi vice-présidente de sa section locale, depuis 2003, et des Jeunes FDF, depuis 2004. En Belgique, elle est la première personnalité originaire d'Afrique subsaharienne à exercer des responsabilités gouvernementales.

La commune, base de l'implantation électorale

La préparation des élections communales du 8 octobre 2006 donne lieu à deux prises de position significatives. D'une part, le président du FDF, Olivier Maingain, interpelle ses alliés du MR-LB (libéraux bruxellois), le 20 juin 2005. Il les prie de « se mettre au diapason de la réalité sociologique de Bruxelles » et d'accomplir le « pas décisif de s'ouvrir à toutes les populations établies dans l'agglomération ». Il se montre incisif : « Quand je vois une liste où le premier candidat d'origine étrangère figure en 13^e place et que l'on demande en sus au FDF de fournir ce candidat, je dis : ce n'est pas sérieux. » La réticence des libéraux bruxellois à aligner en ordre utile des candidats issus de l'immigration sera une source permanente de tension avec le FDF, jusqu'à la sortie de ce dernier du MR, actée le 25 septembre 2011. D'autre part, la formation amarante n'accepte pas les candidatures de militants d'ascendance turque qui adoptent ouvertement des positions négationnistes sur la question du génocide arménien. Derya Bulduk (FDF), classée 2^e sur la liste du MR de Saint-Josse-ten-Noode, l'apprend à ses dépens. Le secrétaire général du parti, Éric Libert, et le député régional François Roelants du Vivier s'opposent à sa présence, provoquant son retrait.

À l'issue du scrutin communal du 8 octobre 2006, le FDF compte dix conseillers communaux issus de l'immigration extra-européenne. Trois d'entre eux sont réélus : Gisèle Mandaila Malamba à Etterbeek, Abdellatif Mghari à Koekelberg et Sait Köse à Schaerbeek. Président de l'association de commerçants Petite Anatolie, ce dernier reste échevin, en charge cette fois des Sports, de la Jeunesse et de la Population. Trois des sept nouveaux venus sont originaires du Maroc : il s'agit de Mostafa Bentaha (Forest), patron de restaurant et transfuge du PS, de Larbi Kaddour (Schaerbeek), employé et président de la mosquée Kobaa, ainsi que de Mohamed Reghif (Schaerbeek), responsable de projets et entraîneur de football. Exerçant la profession de courtier en crédits, Filiz Güles, d'ascendance kurdo-turque, siège également sur les bancs de l'hôtel communal de Schaerbeek. Toujours en 2006, le FDF fait élire deux femmes d'origine congolaise : Joëlle M'Beka Mbumba (Watermael-Boitsfort), fonctionnaire,

et Marie-Paule Tshombe (Woluwe-Saint-Lambert), petite-fille de Moïse Tshombe, ancien Premier ministre congolais, vice-présidente de sa section locale, secrétaire de direction à la Commission de la Culture, de l'Audiovisuel, de l'Aide à la presse et du Cinéma de la Communauté française, active dans l'aide humanitaire et la promotion de la mixité culturelle. Enfin, à Ixelles, le FDF compte parmi ses conseillers communaux Solange Pitroipa, experte-comptable originaire du Burkina Faso. Celle-ci est engagée dans des associations de défense et de promotion de la langue française, dont l'Alliance francophone. Elle passera dans les rangs libéraux à la fin octobre 2011, peu après la rupture entre le FDF et le MR.

Réalisée à l'occasion des élections de 2006, une enquête « sortie des urnes »⁴ livre des informations intéressantes pour le cas de Schaerbeek. La liste du bourgmestre, menée par Bernard Clerfayt, vient nettement en tête (47,5 % des suffrages) chez les Belgo-Turcs et talonne celle du PS chez les Belgo-Marocains (35,6 % des voix). Ces scores s'expliquent. Tout d'abord, à la différence de certains libéraux bruxellois, les candidats de cette liste s'abstiennent de tenir un discours laïque raide sur le port du voile ou sur l'introduction de la viande *halal* dans les cantines scolaires. Ensuite, ils comptent en leur sein plusieurs chefs d'entreprise d'origine turque, qui disposent d'un capital social et symbolique fort à l'intérieur de leur communauté. Enfin, l'exercice du pouvoir contribue à l'attractivité de la formation qui y participe : la commune dispose, en effet, « de compétences et de moyens dans l'attribution d'emplois municipaux, de logements sociaux et d'aide sociale locale », estiment les auteurs de cette étude.

Lors du scrutin régional du 7 juin 2009, deux députées d'origine africaine, issues des rangs du FDF, sont élues sur la liste du MR : outre Gisèle Mandaila Malamba, il s'agit de Fatoumata (dite Fathy) Sidibé, licenciée en communication, journaliste, romancière et artiste peintre d'origine malienne. L'intéressée est une militante féministe et laïque. Cofondatrice (2005) et première présidente (2006-2009) du comité belge Ni putes, ni soumises, elle est également fondatrice du Réseau pour la promotion d'un État laïque (Rappel), administratrice des Femmes FDF et du Conseil des femmes francophones.

Le 15 juin 2010, en prévision des élections communales d'octobre 2012, O. Maingain annonce une initiative de sa part, en vue d'attirer au Mouvement réformateur plus « de candidats d'origine étrangère qui disposent d'une bonne visibilité et d'une bonne implantation »⁵. Après sa rupture avec le MR en septembre 2011, le parti amarante renforce, en tout cas, son rayonnement dans les communautés de la capitale issues de l'immigration. Le 14 octobre 2012, il obtient 7 élus d'ascendance extra-européenne dans l'agglomération. En fait, tous ces mandataires bénéficient d'une réélection : Amina Derbaki Sbaï à Bruxelles, Gisèle Mandaila Malamba à Etterbeek, Abdellatif Mghari à Koekelberg, Filiz Güles, Mohamed Reghif et Sait Köse à Schaerbeek et Marie-Paule Tshombe à Woluwe-Saint-Lambert. A. Mghari devient échevin du Logement, du Patrimoine communal, de l'Informatique, de l'Économat et de la Solidarité. S. Köse est à nouveau échevin, cette fois de l'Enfance, de la Jeunesse et des Sports.

⁴ A. REA, D. JACOBS, C. TENNEY, P. DELWIT, « Les comportements électoraux des minorités ethniques à Bruxelles », *Revue française de science politique*, vol. 60, 2010, n° 4, p. 691-717.

⁵ *La Dernière Heure* en ligne, 15 juin 2010.

Conclusion

Dans l'agglomération bruxelloise, le FDF a été le premier parti à faire siéger un conseiller communal d'origine extra-européenne. Malgré les dérives xénophobes de certains de ses mandataires au début des années 1980, cette formation a contribué à assurer une représentation politique aux populations issues de l'immigration établies dans la Région bruxelloise. Le FDF s'est, certes, montré moins audacieux en la matière que le PS et Écolo. Par sa pratique, il a néanmoins favorisé l'intégration à la vie publique belge de citoyens provenant d'autres horizons. Il a permis une représentation plus équilibrée des différentes couches de la population de la capitale et, par ce biais, la prise en compte par les décideurs des problèmes aigus vécus dans des quartiers défavorisés. Enfin, il a aussi promu un certain renouvellement du personnel politique, au niveau communal, au Parlement régional et au sein du gouvernement fédéral.

Cet article a été publié dans : *La Revue nouvelle*, novembre 2013, pages 69-75.

Pour citer cet article dans son édition électronique : Paul WYNANTS, « Bruxellois d'origine extra-européenne. Représentation politique au FDF (1964-2014) », *Les analyses du CRISP en ligne*, 2 décembre 2013, www.crisp.be.